

Faites-vous de l'herbicyclage ?



Qu'est-ce que l'herbicyclage ? En fait, il s'agit d'une technique très simple et pratique qui consiste à laisser les rognures de gazon au sol après la tonte. C'est aussi une manière simple et efficace de retourner la matière organique au sol et d'en faire profiter votre propre cour.

Quelle est la différence avec le feuillicyclage ? Il est aussi possible de tondre vos feuilles mortes et de les laisser au sol plutôt que de les racler à l'automne. C'est ce qu'on appelle le **feuillicyclage**.

Les feuilles déchiquetées au fur et à mesure qu'elles tombent fourniront alors à votre sol et à vos plantes une partie des éléments minéraux dont ils auront besoin pour traverser l'hiver.

Vous risquez donc d'avoir un gazon plus vert que celui de votre voisin, sans effort.

Qui a dit que l'herbe était toujours plus verte chez le voisin ?

Source : Recyc-Québec

Quels sont les avantages ?

L'herbicyclage et le feuillicyclage présentent plusieurs aspects bénéfiques :

Production d'un engrais naturel à même votre pelouse;

Préservation de l'humidité du sol, réduisant ainsi la fréquence (ou même le besoin) d'arrosage;

Augmentation de la résistance de la pelouse à la sécheresse et aux maladies;

Réduction des gaz à effet de serre associés à l'enfouissement ou au transport, et ainsi de votre empreinte écologique.

Écocentre et Centre de valorisation
des matières résiduelles (CVMR)

15, boulevard Industriel, La Sarre

☎ 819-333-2807

MRC d'Abitibi-Ouest

11, 5^e Avenue Est, La Sarre QC J9Z 1K7

☎ 819-339-5671

✉ mrcao@mrcao.qc.ca